



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



03 décembre 2021

# Dose de rappel

Fondamentaux et dispositifs mis en place  
dans le cadre de la campagne vaccinale



Pour plus d'informations : [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

## POURQUOI UNE DOSE DE RAPPEL ?

### UNE BAISSÉ DE L'IMMUNITÉ PROGRESSIVE ACQUISE AVEC LE VACCIN :

La vaccination contre le Covid-19 permet au corps de produire les anticorps nécessaires pour se protéger contre une forme grave du Covid-19. Le recul aujourd'hui acquis grâce aux essais cliniques et aux observations en vie réelle (Israël) met en évidence une protection pendant au moins 6 mois chez la plupart des personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet.

Néanmoins, de nombreuses données en vie réelle attestent d'une érosion de l'efficacité vaccinale dans le temps chez les personnes âgées et fragiles, en particulier contre la variante virale Delta, comme le rappellent la Haute Autorité de santé (HAS), dans son [avis](#) du 23 août 2021, et le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV), dans son [avis](#) du 19 août 2021.

Cette baisse progressive de la protection concerne essentiellement l'efficacité contre l'infection et contre les formes symptomatiques, l'efficacité contre les formes graves demeurant à un niveau élevé, quel que soit le vaccin administré. Elle ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de forme grave, mais ces dernières demeurent les plus affectées.

Conformément aux différents avis scientifiques rendus depuis le mois d'avril 2021, le président de la République a annoncé, le 11 août 2021, le lancement d'une campagne de rappel de la vaccination contre le Covid-19 dès le mois de septembre 2021 pour certaines populations prioritaires particulièrement vulnérables. **Depuis le 27 novembre, la campagne de rappel est désormais ouverte à toutes les personnes éligibles majeures.**

La Haute Autorité de santé a rendu un avis favorable à cette extension le 2 novembre. **Cette extension du public au rappel vaccinal, ainsi que l'abaissement de l'éligibilité à la dose de rappel dès 5 mois**, se justifie par les données épidémiologiques en France (accélération de la circulation du SARS-CoV-2, hausse du nombre de contaminations quotidiennes, du taux d'incidence, ainsi que du R effectif). Par ailleurs, des données en vie réelle israéliennes issues d'une étude nord-américaine démontrent que **la dose de rappel confère d'excellents niveaux de protection contre l'infection au SARS-CoV-2**, y compris chez les sujets âgés de moins de 60 ans.

Comme le recommandent le Conseil national des gynécologues et obstétriciens français dans son [avis](#) du 17 novembre et le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale dans son [avis](#) du 19 novembre, une dose de rappel doit également être proposée aux femmes enceintes de 18 ans et plus.

## LE DISPOSITIF DE RAPPEL MIS EN PLACE EN FRANCE

### POURQUOI ?

→ Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue progressivement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

→ Pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19, une dose de rappel est donc nécessaire.

**Un rappel vaccinal est le renouvellement de l'administration d'une dose de vaccin, destiné à maintenir un bon niveau de protection en stimulant le système immunitaire.**

→ Les rappels vaccinaux sont effectués avec **un vaccin à ARN messager (Moderna<sup>1</sup> ou Pfizer-BioNTech)** quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Il est ainsi possible de recevoir une demi-dose **de Moderna en rappel** si l'on a été vacciné avec du Pfizer et inversement. Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin Pfizer-BioNTech.

Dans son [avis](#) du 30 septembre, le COSV recommande quant à lui « que **les deux vaccins à ARN-messager soient utilisés pour le rappel.** (...) Les deux vaccins ARNm ont prouvé leur efficacité pour protéger la population contre le SARS-CoV2. »

En outre, la Haute Autorité de santé rappelle dans son avis du 8 novembre que « plusieurs études conduites en conditions réelles d'utilisation tendent à montrer une efficacité vaccinale légèrement supérieure pour Spikevax® (100 µg) par rapport à Comirnaty®, dont l'efficacité est déjà très bonne, confortant l'intérêt de Spikevax®, en particulier chez les personnes à risque de forme grave de Covid-19. »

### QUI ?

La dose de rappel concerne **toutes les personnes de 18 ans et plus ainsi que les personnes de 12-17 ans à haut risque**, et ayant un schéma vaccinal initial complet.

**Depuis les annonces du 25 novembre, au 2 décembre, 5,5 millions de rendez-vous ont été pris.**

**Des rendez-vous seront mis en ligne quotidiennement.**

**La croissance reste soutenue et les perspectives positives.**

<sup>1</sup> Le rappel en vaccin Moderna est effectué en demi-dose, conformément à l'[avis](#) de la HAS du 5 novembre 2021.

## OÙ ?

Pour recevoir votre dose de rappel, **comme pour vos injections précédentes**, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez votre médecin traitant (généraliste ou spécialiste) ;
- chez votre médecin du travail ;
- dans une pharmacie ;
- dans un cabinet infirmier ou chez une sage-femme ;
- en centre de vaccination ;
- chez votre chirurgien-dentiste ;
- dans un laboratoire de biologie médicale ;
- sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## QUAND ?

- **5 mois** après le premier schéma vaccinal complet ;
- **à partir de 3 mois** après la dernière injection pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical.

Les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen doivent recevoir une injection additionnelle dès 4 semaines après leur vaccination, puis une dose de rappel dès 5 mois après cette dernière.

### En cas d'infection survenue après une première injection Janssen :

- **moins de 15 jours après** : les personnes reçoivent une dose additionnelle dès 4 semaines puis une dose de rappel à partir de 5 mois après l'infection.
- **plus de 15 jours après** : les personnes n'ont pas besoin de recevoir une dose additionnelle et ne reçoivent qu'une dose de rappel à partir de 5 mois après l'infection.

Les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur vaccination avec Janssen reçoivent une dose de rappel dès 4 semaines après leur injection.

### Cas des personnes vaccinées avec le vaccin AstraZeneca ou un des vaccins à ARN messenger :

Situation de la personne			Quand faire le rappel ?	Date de validité du certificat de vaccination
Infection	1 <sup>ère</sup> dose <sup>1</sup>	∅	5 mois après la dose reçue	7 jours après le rappel <sup>2</sup>
1 <sup>ère</sup> dose	Infection > 15 jours	∅	5 mois après l'infection	7 jours après le rappel <sup>2</sup>
1 <sup>ère</sup> dose	Infection > 15 jours	2 <sup>ème</sup> dose	5 mois après la dernière dose reçue	Tout de suite
1 <sup>ère</sup> dose	2 <sup>ème</sup> dose	Infection	5 mois après l'infection	Tout de suite
Infection	1 <sup>ère</sup> dose	2 <sup>ème</sup> dose	5 mois après la dernière dose reçue	Tout de suite

### Cas des personnes vaccinées avec le vaccin Janssen :

Situation de la personne			Quand faire le rappel ?	Date de validité du certificat de vaccination
Infection	Dose Janssen <sup>1</sup>	∅	À partir d'1 mois après la dose reçue	7 jours après le rappel <sup>2</sup>
Dose Janssen	Infection > 15 jours	Pas de 2 <sup>ème</sup> dose	5 mois après l'infection	7 jours après le rappel <sup>2</sup>
Dose Janssen	Infection > 15 jours	2 <sup>ème</sup> dose ARNm à 4 semaines de la dose Janssen	5 mois après la dernière dose reçue	Tout de suite
Dose Janssen	2 <sup>ème</sup> dose ARNm	Infection	5 mois après l'infection	Tout de suite

<sup>1</sup> 1<sup>ère</sup> dose ou monodose après infection à la COVID-19

<sup>2</sup> Le certificat de vaccination initial reste valide durant ces 7 jours dans la limite des 7 mois

**Si vous êtes concernés, vous pouvez aller faire votre rappel vaccinal sans attendre**

### CONCOMITANCE AVEC LE VACCIN ANTI-GRIPPAL :

Les personnes cibles et les symptômes généraux sont similaires pour les deux infections virales.

→ Il n'existe à ce jour aucune étude qui indique que les anticorps contre la Covid-19 pourraient protéger contre le virus de la grippe. Il est donc important pour les personnes à risque de développer une forme grave de grippe, qui sont également à risque de présenter une forme grave du Covid-19, **de se faire vacciner contre la grippe et de débiter la vaccination ou d'effectuer le rappel Covid si elles sont éligibles. Les deux vaccinations peuvent tout à fait être réalisées lors d'une même consultation.**



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé :  
[presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

